

MESURE DE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES : TENDANCES STATISTIQUES — PRINCIPALES CONSTATATIONS

La présente fiche d'information donne un aperçu des principales données statistiques contenues dans le rapport *Mesure de la violence faite aux femmes : tendances statistiques* (2013). Ce dernier peut être consulté dans son intégralité à l'adresse suivante : www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2013001/article/11766-fra.pdf.

Violence faite aux femmes dans les territoires canadiens

Faits saillants

- **Les territoires enregistrent continuellement les taux les plus élevés de violence envers les femmes au pays.**
- **Selon les données déclarées par la police, les taux d'agressions sexuelles et de violence entre partenaires intimes sont nettement plus élevés dans les territoires que dans les provinces.**
- **De multiples facteurs interreliés expliquent ces taux. Ils incluent les effets de la discrimination systémique à l'égard des peuples autochtones qui a découlé de la colonisation, puis des pensionnats.**
- **S'ajoutent à ces facteurs certaines caractéristiques démographiques, comme une population jeune et une forte proportion d'habitantes et habitants s'identifiant comme Autochtones.**

Fréquence et gravité

- Selon les données policières, le taux de crimes violents envers les femmes est plus élevé dans les territoires que dans le reste du Canada. En 2011, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, il était respectivement de 4, 9 et 13 fois la moyenne nationale.
- Le taux de violence entre partenaires intimes est aussi considérablement plus élevé dans les territoires que dans les provinces. En 2011, selon les données déclarées par la police, c'est au Nunavut qu'on enregistrait le plus fort pourcentage de femmes victimes de ce type de violence, à 7 772 victimes par tranche de 100 000 personnes. Il s'agit d'un taux quatre fois plus élevé que celui du Yukon (1 900) et deux fois plus élevé que celui des Territoires du Nord-Ouest (3 818).
- Selon les données policières, la fréquence des agressions sexuelles est considérablement plus grande dans les territoires que dans les provinces. Une femme court un risque d'agression sexuelle 9 fois plus élevé dans les Territoires du Nord-Ouest et 12 fois plus élevé au Nunavut. Le taux d'agressions sexuelles envers les femmes au Yukon équivaut à plus de 3,5 fois la moyenne provinciale.



- Selon les données déclarées par la police, le Yukon a le quatrième plus bas taux de harcèlement criminel (57 victimes par tranche de 100 000 personnes). Les autres territoires ont enregistré les taux les plus élevés au Canada.
- L'Enquête sociale générale (ESG) de 2009ⁱ a révélé que les femmes et les hommes habitant les territoires sont victimes de violence à des taux semblables, ce qui comprend la violence conjugale. Dans les territoires, 10 % des personnes de 15 ans et plus qui ont ou ont déjà eu un conjoint ou une conjointe disent avoir été victimes de violence conjugale.
- Cependant, comme dans les provinces, les actes de violence conjugale contre des femmes sont plus graves que ceux commis contre des hommes. Les femmes des territoires représentent 78 % des victimes de violence conjugale qui ont été battues, étranglées, agressées sexuellement ou agressées à l'aide d'une arme. Les femmes sont aussi plus susceptibles de craindre pour leur vie.

Facteurs de risque


- Selon les données autodéclarées, les victimes de violence conjugale dans les territoires, comme dans le reste du Canada, sont généralement jeunes. La proportion de femmes de moins de 35 ans ayant été victime de cette forme de violence est plus du triple de celle des 35 ans et plus pour les cinq dernières années.
- La faible scolarité ressort aussi comme un facteur de risque dans les territoires. Les femmes ayant un diplôme d'études secondaires ou n'ayant pas terminé leurs études secondaires déclarent que leur conjoint a déjà été violent à leur endroit près de deux fois plus souvent que les femmes ayant atteint un niveau de scolarité plus élevé.

Conséquences

- Dans les territoires, environ la moitié des femmes qui ont été victimes de violence conjugale croient leur vie est menacée. Environ la moitié des femmes victimes de violence conjugale ont subi des blessures, une proportion qui se compare à celle des victimes masculines. Des soins médicaux ont été nécessaires pour à peu près 41 % des femmes blessées; l'hospitalisation, pour 38 %. Ces taux sont plus élevés que dans les provinces, où 18 % des femmes blessées ont eu besoin de soins médicaux et 13 % ont dû être traitées dans un hôpital ou un centre de soins de santé.

Interventions

- Comme l'ont montré les rapports précédents, le taux de violence conjugale signalée à la police est généralement plus élevé dans les territoires que dans les provinces. Environ six femmes sur dix (58 %) qui ont été victimes de violence conjugale au cours des cinq dernières années ont communiqué avec la police, comparativement à 30 % dans les provinces.
- Comme dans les provinces, les femmes violentées par leur conjoint dans les territoires ont affirmé avoir communiqué avec la police pour mettre fin à la violence ou pour recevoir de la protection.

- 
- Comme dans les provinces aussi, les femmes des territoires se fient souvent à des sources informelles de soutien pour faire face à la violence. Indépendamment de la personne à l'origine de l'agression, les femmes des territoires recherchent le plus souvent de l'aide ou des conseils auprès de membres de leur famille, dans leur cercle d'amitiés ou dans leur voisinage. En 2009, 79 % des femmes victimes de violence conjugale s'en sont ouvertes à une ou un membre de la famille; 64 %, à une amie ou un ami, ou, encore, une voisine ou un voisin. De même, dans les cas de violence non conjugale, plus de la moitié des femmes se sont tournées vers leur famille, des amies ou amis, voire des voisines ou voisins.
 - Il est important de souligner que, dans le contexte des territoires, les réalités géographiques, dont l'existence de nombreuses collectivités isolées, peut compliquer l'accès à l'aide et aux services.

ⁱ Les données sur les actes de violence dans les territoires ont été collectées à l'aide d'une méthodologie distincte en raison du faible nombre de répondantes et répondants. Par conséquent, la prudence est de mise lorsqu'il s'agit d'établir des comparaisons avec les données sur les victimes dans les provinces.